

# RÉGION NORD - PAS DE CALAIS

## CONSEIL RÉGIONAL

Mesdames, Messieurs  
Les Proviseurs d'EPLE et d'EPLEFPA, et  
Directeurs des EREA, ERDV, ERPD

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT  
ÉDUCATION, SPORTS, CULTURE  
Réf : DFI/MP/JNB/DC/NL/EPL/AR

Lille, le 25 MAI 2007

Mesdames, Messieurs,

Par courrier daté du 17 avril 2007, vous est parvenue la délibération concernant les tarifs de restauration, votée en séance plénière du Conseil Régional le 29 mars 2007, sous la présidence de Monsieur Daniel PERCHERON.

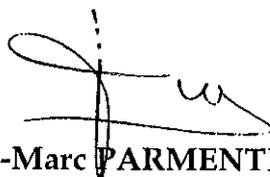
A ce sujet, vous avez sollicité des explications complémentaires. Vous nous avez alerté notamment sur la complexité et la difficulté de mise en œuvre immédiate de certaines dispositions.

Par la présente, je vous propose une application tenant compte de vos observations et donnant le temps à la concertation et à une mise en œuvre plus progressive :

1 - le transfert de la compétence restauration au Conseil Régional entraîne l'obligation pour l'Institution de délibérer en Séance Plénière sur les tarifs de restauration des élèves pratiqués dans chaque EPLE et ce, avant le 1<sup>er</sup> Novembre 2007 : soit à la Séance Plénière des 18 et 19 Octobre 2007 ; cela implique que les conseils d'administration des établissements se prononcent sur les propositions de tarifs avant la mi-juillet en tenant compte de la possibilité de les augmenter (au maximum à 2 % pour l'année 2008).

2 - s'agissant des autres orientations concernant les commensaux, il est proposé d'y surseoir dans l'immédiat afin de prendre le temps nécessaire et de mener à bien les travaux des groupes de concertation sur ce sujet dont le premier aura lieu le 5 Juin 2007.

Vous assurant de la volonté du Conseil Régional d'être à votre écoute et restant à votre disposition, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Marc PARMENTIER

45 B, rue de Tournai - Lille  
Tél 33+(0)3 28 82 51 51 - Fax 33+(0)3 28 82 51 55  
E.Mail : JM.Parmentier@nordpasdecalais.fr

Correspondance administrative : Monsieur le Président du Conseil Régional Nord - Pas de Calais  
Hôtel de Région - Centre RIHOUR - F 59555 LILLE CEDEX

Conformément à l'article 27 de la loi 78.17 du 6 Janvier 1978, le droit d'accès et de rectification des informations vous concernant s'exerce auprès de la Présidence du Conseil Régional Nord - Pas de Calais

